

Travaux des commissions

Commission francophonie

par Françoise Danset

Le groupe de travail s'est réuni le 13 novembre, le 17 décembre et le 31 mars. Il comprend un nombre assez réduit de membres permanents ayant chacun une spécialité et un secteur d'activité. Comme toutes les commissions permanentes, la commission Francophonie permet à l'ABF de traiter les problèmes d'actualité dans le domaine, de répondre aux questions et aux sollicitations extérieures. La commission Francophonie est une des branches de la commission internationale qui en comporte deux autres : la branche Europe et la branche IFLA.

Les membres de la commission Francophonie sont présents dans différentes instances internationales où ils représentent l'ABF :
Alban Daumas à l'ABCDEF, suit aussi les échanges avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie, le Cambodge ;
Jean-Claude Annezer à l'AUPELF-UREF ;
Jean-Claude Le Dro au Ministère de la coopération et échanges entre bibliothèques de France et d'Afrique ;
Ludovic Plaquevent au Pen Club, au SNE et à l'Union des librairies françaises ;
Françoise Danset à la FABADEF, à l'IFLA et à l'UNESCO.

Outres les affaires courantes, les membres de la commission ont essentiellement travaillé sur deux dossiers :

- une réflexion présentée par Françoise Danset à la réunion de La Haye, organisée par l'IFLA pour contribuer au programme UNESCO de réseau d'échanges entre bibliothèques, du 18 au 21 mars. Réflexion théorique sur le thème du partenariat et de l'échange entre les bibliothèques qui se terminait par un certain

nombre de recommandations adressées à l'UNESCO : faire connaître le réseau et développer l'information sur les objectifs de l'UNESCO dans les pays du nord ; admettre qu'au delà des principes d'échanges culturels et de connaissance mutuelle entre races et cultures différentes, il existe des différences de ressources et de moyens, qui orientent et justifient des échanges plus matériels et plus concrets ;

- autre sujet de réflexion : la participation de l'ABF aux fédérations francophones. Il est apparu au cours de l'assemblée générale de la FABADEF, que cette association fonctionne sur un mode très artificiel, organisé et soutenu par la BIEF et son personnel canadien. Il importe de savoir le rôle que nous entendons jouer dans ce type d'organisation et de modifier notre attitude et nos moyens. Un effort important de relations et de diffusion envers les pays d'Afrique francophone a d'ores et déjà été décidé ; en témoigne l'invitation d'une représentante de l'association des bibliothécaires sénégalais à notre congrès national.